

Baisser les taxes pour contrer la contrebande du tabac

ALEXANDRE D'ASTOUS

11 juin 2009 **Mise à jour** à 11:35:21 Le Rimouskois



L'Association québécoise des dépanneurs en alimentation réclame une baisse des **taxes pour contrer** la **contrebande** du tabac et estime qu'une baisse des **taxes** n'encouragerait pas les gens à fumer.

Le président de l'Association, Michel Gadbois, était de passage à Rimouski, jeudi, dans le cadre de la tournée «Québec **contrebande**» qui s'arrêtera dans 25 villes, en juin. «L'histoire démontre clairement que la **contrebande** augmente en même temps que les **taxes**. Aujourd'hui, la moitié des cigarettes provient de la **contrebande**. C'est impossible **pour** nous d'être concurrentiel quand nous vendons notre carton 80 \$ et qu'il se vend 15 \$ au noir. Les **taxes** représentent 60 % du prix des cigarettes. Nous demandons de **baisser** ces **taxes** temporairement, comme ça été fait en 1994, le temps de mieux contrôler les émissions de permis et d'enlever du marché les contrebandiers. On baissant les **taxes**, les fumeurs vont acheter les produits légaux et les contrebandiers n'auront plus de marché», explique M. Gadbois.

Pas un encouragement à fumer

Selon M. Gadbois, une diminution des **taxes** ne serait pas un encouragement à fumer. «Nous avons demandé aux fumeurs, fumeurs de **contrebande** et aux ex-fumeurs si les **taxes** excessives imposées depuis 2001 ont aidé à réduire leur tabagisme. Leur réponse est un non catégorique. Pas un seul des Québécois interrogés estime qu'une baisse des **taxes** l'encouragerait à fumer plus», précise M. Gadbois.